



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 5

Loctite 7100

No. FDS : 228588

V001.0

Révision: 26.09.2007

Date d'impression: 15.01.2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 7100

Utilisation prévue:

Détecteur de fuites

Raison sociale:

NV Henkel Belgium S.A.
Havenlaan 16 Av. du Port
1080 Brussel / Bruxelles

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 27 11

Fax: +32 (2) 420 27 25

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.benelux@be.henkel.com

En cas d'urgence:

Numéro d' appel d' urgence (24 h): +32 70 222 076

2. Identification des dangers

N'est pas classifié dangereux

Boîtier aérosol sous pression. Ne pas exposer à des températures élevées

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Détecteur de fuites

Indication des composants selon (CE) N° 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
1-2 propanediol 57-55-6	200-338-0	> 10 - < 25 %	

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation
Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage:

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants en néoprène ou en caoutchouc naturel, résistant aux produits chimiques est recommandée.
Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.
Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques**Propriétés générales:**

Aspect	aérosol
	incolore
Odeur:	caractéristique

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH	7
(20 °C (68 °F))	
Point d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	111 °C (231.8 °F)
Pression de vapeur	4000 mbar
(20 °C (68 °F))	
Densité	1,017 g/cm ³
(20 °C (68 °F))	
Solubilité qualitative	miscible
(Solv.: eau)	
Limite d'explosion	
inférieur [vol%]	2,6 % (V)
supérieur [vol%]	12,6 % (V)
Teneur VOC	0 % (Comme défini dans la directive européenne 2004/42/EC)

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter:**

Stable

Matières à éviter:

Aucun connu

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu

11. Informations toxicologiques**Toxicité orale aiguë:**

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

12. Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Code de déchet(EWC):

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5A
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.2
Nom technique:	AÉROSOLS

Transport ferroviaire RID:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5A
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.1
Nom technique:	AÉROSOLS

Navigation intérieure ADN:

Classe:	2
Groupe d'emballage:	
Code de classification:	5A
No. d'identification du danger:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.2
Nom technique:	AÉROSOLS

Transport maritime IMDG:

Classe:	2.2
Groupe d'emballage:	
No UN:	1950
Étiquette:	2.2
EmS:	F-D ,S-U
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	AEROSOLS

Transport aérien IATA:

Classe:	2.2
Groupe d'emballage:	
Instruction de paquetage (passager)	203
Instruction de paquetage (frêt)	203
No UN:	1950
Étiquette:	2.2
Nom d'embarquement correct:	Aerosols, non-flammable

15. Informations réglementaires**Phrases R:**

N'est pas classifié dangereux.

Indications additionnelles:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

16. Autres informations**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.